Huitième année. — N° 317 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 9 MAI 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

SOMMAIRE

La Peur des amis de Marianne, JANE MISME.
Notes d'actualité : Villes-sœurs, ODETTE BUSSARD. — La Contagion obligatoire, MIREILLE DE MONGIVAL.
Pour le Suffrage des Femmes : Le Scrutin suffragiste du Journal.
Comptoir de l'U. F. S. F. à la vente de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme.
Les Disparus : Jenny Eugène Manuel, J. W. D.
Les Grands Congrès : Colonies de Vacances et Œuvres de grand air. — Premier Congrès National des Œuvres laïques du Trousseau et de l'Enseignement ménager à l'Ecole primaire.
Les Gagne-Pain de la Femme.
Le Mouvement féministe.
Le Théâtre.
Musique, MARION GILBERT.
Feuilleton : La Princesse et le Porcher, JACQUES TERNI.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

La Peur des amis de Marianne

Je me suis, paraît-il, mal fait comprendre en parlant, l'autre jour, de l'éducation politique des femmes. Notre vieil ami, M. Emile Darnaud, ardent féministe, mais adversaire résolu du suffragisme, m'écrit que je me trompe en croyant que la majorité républicaine, dont il est, s'oppose au vote des femmes parce que celles-ci manquent d'éducation politique. Ce qui fait peur aux républicains les plus féministes, avoue-t-il, c'est le cléricalisme féminin. Mais je n'ai pas dit autre chose. Je n'ai point précisé, il est vrai, l'espèce du danger redouté, mais il va de soi que lorsque les républicains pensent que si les femmes votaient, elles voteraient mal, cela signifie surtout qu'elles ne voteraient pas comme eux ; lorsqu'ils disent que les femmes manquent d'éducation politique, c'est qu'ils les croient encore mal informées des charmes de la République. Et je répondais parfaitement à ce point de vue, en soutenant que le meilleur moyen de conquérir les femmes au culte de « la Marianne » qui pour elles, M. Darnaud l'affirme, est encore « la gueuse », c'est de leur donner en Marianne une patronne juste et bonne. Je l'ai dit en toutes lettres : « Ne demandez pas à l'individu son dévouement pour un régime, s'il souffre d'une injustice perpétuée par ce régime. » Mais puisque je ne fus point assez explicite, revenons y et essayons de vider à fond cet argument du cléricalisme féminin qui est, par excellence, ce que j'appelais « l'argument de la peur ».

M. Darnaud écrit :

« Ce qui est déjà possible dans les nations protestantes ne l'est point encore dans les pays catholiques.

« Si vous connaissiez nos villages !

« Non seulement les femmes vont s'agenouiller au confessionnal pour recevoir les ordres de M. le curé, mais encore elles sont enrégimentées dans le Tiers-Ordre de Saint-François.

« A l'heure actuelle, donner le droit de vote aux femmes, en France, ce serait donner dans chaque village à M. le curé les bulletins de vote de toutes les femmes.

« Ce serait le gouvernement des curés.

« Sachons attendre que, grâce aux écoles de Sèvres, de Fontenay, d'où sortent la plupart des professeurs pour Lycées de jeunes filles et d'écoles normales d'institutrices, l'instruction laïque, lente, persévérante, correctement neutre, affranchisse les Françaises de la superstition »

M. Darnaud n'est certes pas le premier qui nous tienne un pareil langage. Nous pourrions nous borner à lui répondre que sans être nullement persuadés que les frayeurs républicaines soient justifiées, nous leur faisons une concession en ne réclamant pour l'heure que les droits municipaux, lesquels ne sauraient mettre en cause la chère vie de Marianne. Mais ce serait écarter la question, ce ne serait pas la résoudre.

Nous pourrions aussi nous hisser dans l'absolu et proclamer que la justice et la logique seules importent ; qu'une République n'est pas digne de vivre si elle ment à son principe essentiel d'égalité ; si, gouvernement de tous par définition, elle se réduit à n'être que le gouvernement d'une partie ; que, quoi qu'il en puisse advenir, le devoir des républicains est de se mettre d'accord avec la doctrine républicaine. Mais ce serait déplacer la question, ce ne serait pas la résoudre.

Acceptons-la telle qu'elle est posée. Notre éducation politique est du moins suffisante pour que nous sachions combien la justice est difficile à établir en ce monde et qu'on n'y parvient que par étapes. Sans sortir de notre neutralité, sans prendre parti pour ni contre la République, pour ni contre la réaction et bien moins encore pour ou contre la religion catholique, reconnaissons que la crainte des républicains, justifiée ou non, est excusable. Pour ceux qui voient dans le principe républicain la base de tout le progrès social, il est naturel de se refuser à risquer de détruire le progrès réalisé déjà au nom de ce principe, par une hâte imprudente à réaliser davantage.

Ne méprisons pas cette crainte, ne crions point que nous passerons outre ; ce seraient de pures fanfaronnades puisque nous n'obtiendrons que ce que nos adversaires voudront bien nous donner. A moins que nous ne nous sentions de force et d'humeur à menacer Marianne de quelque chose de pire que le vote des femmes, d'une révolution violente. Non, n'est-ce pas ?

Alors raisonnons, comme on dit, les peureux.

Et d'abord leur certitude est un effet de leur frayeur et, quoi qu'ils en disent, les pays protestants où les femmes ont aujourd'hui leurs droits politiques ont connu les mêmes angoisses.

Les deux spectres Réaction ou Révolution, qu'ils s'appellent ou non cléricalisme ou socialisme, hantent tous les gouvernements, qu'ilss'appellent ou non République. Partout on a prédit que le spectre Réaction conduirait l'armée des électrices, et partout on reconnaît s'être trompé ; partout les partis, après le vote des femmes sont restés sur leurs positions respectives d'avant le vote des femmes. Il est très probable qu'on le reconnaîtrait une fois de plus si dès demain les Françaises prenaient part à de nouvelles élections.

Je ne sache point qu'aucune statistique ait jamais établi le nombre des catholiques pratiquantes dans notre pays ; et de la part de ceux qui refusent aux femmes leurs droits en se basant sur ce nombre, il serait peut-être simplement honnête de faire d'abord le compte de la prétendue majorité devant laquelle ils reculent. Mais admettons que la majorité des Françaises aillent, comme le dit M. Darnaud, au confessionnal. Est-il certain que le plus grand nombre y reçoivent d'autres ordres que celui de la « pénitence » dont se paye l'absolution ? J'ai connu, je connais beaucoup de catholiques pratiquantes dont aucune n'accepta ni n'accepte la moindre intervention du prêtre dans sa vie, quelques-unes même sur qui des prêtres amis ou parents n'ont pris la moindre influence. Et beaucoup moins qu'on croit, le prêtre, ami ou confesseur, cherche à devenir le directeur. Je n'ai connu qu'une infime proportion de dévotes prenant des mots d'ordre auprès de quelque autorité ecclésiastique. Et j'ai suivi une élection dans les montagnes du Vivarais, en une région où se trouvent les localités les plus isolées, les plus arriérées, si je puis dire, de ce beau pays. Les femmes, toutes catholiques pratiquantes, prenaient une part enragée à la propagande électorale. Beaucoup partaient, le matin, du chef-lieu de canton en bande avec les hommes pour courir prêcher les hameaux ; celles qui restaient discutaient entre elles ou avec les électeurs ; le feu brûlait si vif dans les maisons qu'il atteignait même les enfants ; on les retrouvait sur la place divisés et s'injuriant au nom de leurs candidats respectifs. Ah ! qu'on se souciait peu, hommes et femmes, dans un camp et dans l'autre, de la République ou du curé. Le candidat républicain représentait la distribution des bureaux de tabac ou des places ; le candidat conservateur promettait de mettre en rapport les sources d'eaux minérales de la région et tout le commerce était pour lui. Le jour où les femmes, dans nos campagnes, et celles-là même qui sont du tiers-ordre, sauraient que le bulletin de vote peut apporter quelque avantage pratique ou moral à elles ou aux leurs, il est à peu près certain qu'elles istraient, tout comme leurs pères et leurs maris, vers le candidat qui personnifierait leur intérêt ou leur ferait croire qu'il le personnifie. Ce sera aux partis en présence à s'inspirer de ce qui répond à leurs souhaits. Croyez-vous, par exemple, que les femmes se prêteraient à un grand mouvement de réaction si on leur montrait que la guerre civile en serait la conséquence fatale.

La peur républicaine du vote des femmes nous paraît donc de toute façon mal fondée.

Mais allons jusqu'au bout des concessions. Admettons que les Françaises soient en majorité sous une influence hostile à la République. En ce cas, l'attitude des républicains est celle de la légendaire autruche.

Attendez, nous disent-ils, que l'école laïque ait débarrassé les femmes de la superstition ! Ah ! la noble espérance ! Et d'abord, vous qui appelez superstition la foi des autres, songez qu'ils appellent votre incrédulité aberration, et si vous êtes philosophes, montrez-le en ne méprisant point les opinions et les sentiments différents des vôtres. Montrez-le en sachant qu'une foi religieuse n'est en soi l'ennemie d'aucun système politique et trop de catholiques se prouvent, dès maintenant, sincèrement républicains pour que la République soit inexcusable d'escompter parmi ses succès futurs les défaites de la religion. Et ne vous leurrez pas en imaginant que des siècles d'école laïque neutre suffiront à vaincre le sentiment religieux dans les âmes prédisposées et dans celles où l'influence familiale l'entretient. A ce compte les millions de femmes qui ont passé déjà par l'école laïque seraient incroyantes.

Envoyer les filles à « la laïque » pour qu'elles y perdent le goût de la religion et en même temps maintenir les femmes dans une infériorité sociale qui les jette vers les autorités religieuses : voilà la logique des tactiques républicaines.

Négliger les intérêts des femmes, maintenir sur elles les séculaires iniquités, les priver de travailler à corriger ce qui les choque ou leur nuit, c'est en faire, naturellement, les alliées de vos ennemis près de qui elles trouvent consolation, protection, et l'emploi pour un idéal, de ce dévouement dont la République ne veut point. Comment s'attacheraient-elles à un gouvernement qui ne se fait connaître à elles que par le malheur où il les laisse et le mépris où il les tient.

Je n'ai rien à changer à mes conclusions précédentes. La République, en refusant aux femmes plus longtemps leurs droits politiques, risque de se les rendre véritablement dangereuses, de faire cadeau à l'autre camp des forces nouvelles d'action éveillées parmi elles. Elle doit vouloir se les attacher en reconnaissant officiellement leur droit à l'égalité sociale par l'attribution du pouvoir communal ; cela seul et leur admission croissante dans les Commissions, les fonctions administratives, les rapprochera du régime actuel, les y intéressera, fixera en lui leurs espérances et les exercera à la possession prochaine du pouvoir national.

Jane Misme.

NOTES D'ACTUALITÉ

Villes-sœurs. — Roses mortes et lampions éteints, voici que la visite royale anglaise n'est plus guère qu'un souvenir, et l'on se demande, non sans anxiété, s'il en demeurera, dans l'Histoire, et surtout dans l'Histoire de la Paix, un peu plus que cela.

Certes, il faut applaudir à tout rapprochement amical des nations, et surtout de celles que séparent des malentendus de Race, comme de celles que divisent les haines dites héréditaires. Mais, justement parce qu'on voit dans ces rapprochements, les gages de la paix universelle, il est permis d'en désirer des manifestations moins superficielles, plus près de la volonté nationale et plus éloignées du bruit de la poudre.

J'entends bien qu'un souverain est ici la personnification d'un pays, et n'est que cela. L'échange des petits cadeaux chers, est plutôt un effet qu'une cause et personne ne pense sérieusement que le roi George se soit dérangé dans le simple but de nous remettre les médaillons de la statue de Louis XIV ou que la reine Mary ait quitté Buckingham à seule fin de nous faire admirer, sur son casque d'or bruni, les incomparables diamants de l'impératrice des Indes. Et puis une visite royale officielle n'est pas l'œuvre d'un jour, l'idée subite du particulier qui a envie de changer d'air, comme vous ou moi et qui prend le train. Il y faut de longs préliminaires, des pourparlers et des déplacements d'ambassadeurs et ce déploiement même de préparatifs donnant à chaque geste attendu des augustes invités une plus grande importance ; quand M. Poincaré serre la main de George V, c'est comme si la France donnait l'accolade à l'Angleterre.

Mais ce sont là jeux diplomatiques, et si, devant le cortège, le peuple crie : « Vive le roi ! et « Vive la Reine ! » c'est qu'il est courtois et galant malgré tout, et qu'il ne saurait, étant là, ne pas crier quelque chose. Au fond, ça ne l'intéresse pas du tout et « l'entente » cordiale ne l'empêchera point de rire à la vue du type classique de l'anglais en voyage, de la dame au voile vert et des anges-gardiens.

Une véritable « entente cordiale » ne s'établit pas *seulement* sur le passage d'un roi, une alliance économique ou un traité secret ; elle se fonde sur la connaissance du caractère national d'un peuple, de ses qualités, de ses mœurs, de tout ce qui peut plaire ou enthousiasmer dans son histoire, ses lois ou même ses coutumes. Et c'est pourquoi il est très certain que Sir Thomas Barclay et M. Hulliard ont plus fait pour celle-ci que tous les diplomates des Trois-Royaumes et les nôtres.

M. Bertillon rapporte dans « *Le Journal* » cette jolie histoire. Ces deux messieurs sont les maires respectifs de Keighley (Yorkshire) et de Suresnes. Ils avisèrent, un beau jour, qu'il y aurait quelque intérêt à faire partager à leurs concitoyens l'estime et l'amitié qui les unissent, et mirent en rapport un certain nombre de sociétés de l'une et de l'autre ville. On s'invite, et, bien entendu, ce sont les Anglais qui commencent en venant à Suresnes Puteaux. L'année suivante, les Français se décident à passer l'eau, et puis les familles sont de la partie ; bref, on se voit, on fait connaissance et on se plaît si fort qu'on ne veut plus se quitter et que chaque année en donne un témoignage nouveau. C'est l'envoi d'une œuvre d'art par Suresnes Puteaux à Keighley, le don d'une « coupe d'amour » de Keighley à Suresnes-Puteaux, c'est lors des inondations une collecte de 5.000 francs au profit des sinistrés.

M. Bertillon ne nous dit pas s'il y a des mariages ; mais, ce qu'il nous apprend, c'est qu'il y a « échange d'enfants » entre les deux pays, et que petits Anglais et petits Français vont ainsi les uns chez les autres perfectionner une langue étrangère.

Notez qu'il s'agit là d'un milieu ouvrier et que c'est le cœur même de la Nation qui se donne ainsi.

Et avec quel enthousiasme ! M. Bertillon cite une lettre d'un Anglais qui écrit :

« Quand je pense qu'au moment de Fachoda, j'ai crié : « Mort aux Français ! » j'ai envie de me donner des coups de poing dans la figure. J'avais sur les Français les idées les plus stupides. Je ne vous connaissais pas.

« *Je ne vous connaissais pas* ». Aveu touchant, mot profond, qui résume toute la question de l'antagonisme des races. Se connaître, c'est s'apprécier d'abord, s'aimer ensuite. Que dix villes suivent l'exemple de Keighley-Puteaux, que dix autres le suivent avec d'autres pays, le Sud-Ouest avec l'Espagne, le Sud-Est avec l'Italie, le Nord avec la Belgique, la Hollande et le Luxembourg, l'Est avec..... mais oui, pourquoi pas ? et voilà bien des ententes cordiales et la cause de la Paix gagnée... ou presque.

Odette Bussard.

Au docteur Duchâtel. — Merci, monsieur, de l'attention que vous avez bien voulu accorder à mon article du 14 février (Crédulités). J'espère ne pas vous avoir donné l'impression de quelqu'un qui juge superficiellement les choses de l'esprit. Dans ce domaine, je sais surtout « que je ne sais rien », et j'ouvre grandes les portes de mon entendement à tout ce qui peut l'éclairer ou le convaincre.

Veuillez bien remarquer que je n'ai condamné au nom du sens commun, que la basse crédulité et celle qui y est *intéressée*. Pour le reste, n'est-ce point une réserve suffisante que de dire : « l'inconnaissable vous enserre de toutes parts ».

O. B.

La Contagion obligatoire. — On nous conte que ceci s'est passé dans un village où des lépreux vivent en liberté :

L'homme dit : « Oui je suis atteint, je le sais, c'est la lèpre. Mais, je te le déclare, notre vie commune restera la même ; j'entends que, jusqu'à mon dernier jour, rien n'y soit changé. De par la loi divine, de par la loi humaine, je détiens l'autorité, je suis le maître, et tu dois m'obéir. Si tu ne remplis pas tes obligations, je te tue et je me tue ensuite. Tu es ma propriété, tu fais partie de mon existence, j'ai besoin de toi et j'ai des droits sur toi. Ne m'oblige pas à te le rappeler ».

Timidement la femme osa : « Certes je ne te refuse pas mes soins et, même sans la prescription des Codes, je demeurerais ton infirmière. Mais, dans ton propre intérêt, crois-tu qu'il ne vaudrait pas mieux éviter de me rendre malade et de me rendre mère car, alors, qui te soignera, qui s'occupera des pauvres petits ? »

Impérieux, l'époux reprit : « Je n'admets pas que ma volonté soit discutée. Aucune modification ne sera apportée à notre genre d'existence ; souviens-toi que, devant Dieu et devant les hommes, tu as juré de m'obéir ».

. . . . . .

Ne vous semble-t-il point extraordinaire que de telles paroles puissent s'échanger à notre époque de progrès et d'hygiène ? L'internement du malheureux dans un asile spécial ne devrait-il pas être ordonné, dès lors qu'il devient un danger permanent pour sa femme et pour la société ?

Mireille de Mongival.

POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Le Scrutin Suffragiste du *Journal*

L'épreuve organisée par le *Journal* a tourné au triomphe. Le scrutin s'est clos au bout d'une semaine, le 3 mai, sur le chiffre de 305.312 bulletins par lesquels des Françaises majeures ont déclaré qu'elles désiraient voter.

« Voici donc, dit le rédacteur du *Journal*, plus d'un demi-million de femmes qui ont manifesté leur désir de prendre part à la vie politique, de voter. Nous aurions prolongé notre scrutin jusqu'au jour du ballottage, que ce demi-million se serait transformé en million, car l'élan est donné. Des femmes qui, le premier jour, n'osaient pas nous envoyer leur suffrage, se sont décidées quand elles ont vu le nombre des votantes augmenter. Il en est beaucoup qui nous l'avouent en nous expédiant leur bulletin de vote ».

« Mais nous avions établi un règlement, nous le respectons ».

Le zèle de tous les groupements féministes a été merveilleux. Voici la note que nous communique l'Union Française pour le Suffrage des Femmes :

Notes de l'U. F. S. F.

« Les derniers bulletins reçus des départements par Mme de Schlumberger en si grand nombre ont été remis par elle au *Journal* le lundi 4 mai. Plusieurs Groupes ont demandé une récapitulation du nombre de votes par département. La chose est malheureusement impossible, une énorme quantité des adhérents de l'U. F. S. F. ayant envoyé leurs bulletins directement au *Journal*. Celui ci ne pouvait guère se charger d'une statistique et d'un triage aussi considérable, d'autant moins qu'il avait promis par discrétion de détruire les bulletins, dès qu'ils auraient été comptés.

« Le rendement des votes a été très inégal selon les endroits. Tel groupe assez nouveau et possédant peu de ressources, comme celui d'Avignon, a fait un tel effort et a tant travaillé qu'il a envoyé à la Présidente 800 bulletins sans compter ceux envoyés directement du *Journal*. Nous pouvons être très heureuses au résultat de l'enquête du *Journal* qui dépasse absolument notre attente, et qui indique, chez un grand nombre de femmes un désir d'obtenir le suffrage que nous n'avions pas osé espérer encore ».

De Witt Schlumberger.
Présidente de l'U. F. S. F.

Remerciements au « Journal »

D'autre part *Le Journal* a publié la lettre suivante :

Au Directeur du *Journal*.

« Monsieur,

« Au moment où se termine la belle manifestation féministe organisée par le *Journal*, notre Société me charge de vous exprimer ses plus sincères remerciements pour l'appui si important que vous nous avez apporté.

« Grâce à vous, monsieur, et à vos collaborateurs, notre cause a fait un grand pas en avant : ceux et celles qui ne savaient, hier encore, comment manifester publiquement leurs opinions, ont pu le faire et prouver à tous que l'heure est venue de donner aux femmes le droit de vote.

« Les féministes n'oublieront pas ce qu'elles doivent au *Journal* : de tous les côtés de la France des témoignages de sympathie et de reconnaissance nous sont arrivés pour vous. Nous sommes heureuses de vous les transmettre, Monsieur, et d'y ajouter nos sentiments les meilleurs.

« Pour Mme de Witt-Schlumberger, présidente de l'U. F. S. F. :

« *La secrétaire générale*,
« L. BRUNSCHWIG. »

Nul doute que les autres sociétés ne se joignent à ces remerciements par des manifestations analogues.

Et *La Française* exprime ici toute sa joie, toute sa gratitude pour la consécration donnée par son grand confrère à l'œuvre que depuis huit ans elle a conduite envers et contre tant d'obstacles.

* * *

Une interversion s'est produite dans la mise en pages du compte-rendu du scrutin suffragiste dans notre dernier numéro. Nos lecteurs, envers qui nous nous excusons, auront rétabli d'eux-mêmes l'ordre du texte.

COMPTOIR DE L'U.F.S.F.

à la vente de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme

Nous rappelons aux lecteurs de *La Française* et aux membres de toutes les Sociétés féministes que la Vente de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme a lieu le lundi 11 mai, de 10 heures du matin à 6 heures du soir, au Ministère des Travaux publics, 246, boulevard Saint-Germain.

Nous invitons tous nos amis à nous rendre visite lundi au *comptoir* n° 7.

Le samedi 9, nous arrangeons notre comptoir et les personnes qui voudront bien nous offrir des objets seront assez aimables soit pour les envoyer samedi, entre 2 heures et 3 heures 1/2, au Ministère, soit à tout autre moment, 53, rue Scheffer.

Si chacun veut bien faire un léger effort, le résultat sera très important.

LES DISPARUS

JENNY EUGÈNE MANUEL

Une foule émue et recueillie se pressait dimanche matin, 3 mai, devant la maison de la rue Mignard où mourut Eugène Manuel et où on rendait les derniers devoirs à sa veuve. Comment plus de trois cents personnes se trouvaient-elles réunies pour honorer une femme presque octogénaire dont les contemporains sont presque tous disparus et qui ne laisse ni enfants, ni petits-enfants, au deuil desquels on vienne s'associer ? Etait-ce un nouvel hommage qu'on venait rendre à Eugène Manuel ? Quelques-uns unissaient sans doute le souvenir du poète à celui de sa veuve : c'est ce sentiment qu'a exprimé M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris. Dans une allocution éloquente où l'on sentait l'émotion profonde d'un ancien et fidèle ami, il a évoqué le souvenir de cette union modèle et il a dit aussi l'estime dans laquelle il tenait la grande femme de bien qu'a été Mme Manuel. Ce furent, en effet, ses qualités propres, son énergie, sa bonté agissante, qui groupèrent autour d'elles tant d'admiratrices, tant d'amies. Pendant de longues années, alors que les femmes de la bourgeoisie n'avaient pas encore ce droit au travail qu'elles commencent à conquérir, elle sut donner un but à bien des existences désœuvrées, elle éleva le cœur et la volonté d'un grand nombre de femmes en les associant à sa tâche philanthropique. Elle faisait donner à chacune ce qu'elle pouvait apporter, l'argent, le temps, la peine, groupant les énergies dispersées et arrivant même parfois à convertir le désespoir stérile en bonté active et féconde.

Dans les derniers temps de sa vie, immobilisée par de cruelles douleurs, mais l'esprit toujours actif, Mme Manuel a dicté ses souvenirs, « Quelques notes sur ma vie », qui disent avec beaucoup de simplicité le bel emploi d'une longue existence. Toute jeune encore, elle fit partie du Conseil d'administration des Ecoles professionnelles Elisa Lemonnier, aux côtés de Mmes Carnot mère, Jules Ferry, Floquet, Pape-Carpentier. « Je me plaisais beaucoup, dit-elle, dans ce milieu de femmes distinguées où j'avais tant à apprendre ». Pendant la guerre elle s'employa à créer des ateliers pour les femmes dont les maris étaient sous les drapeaux. Chez elle, en effet, l'idéalisme, l'ardente chaleur de cœur s'unissaient à un réel talent d'organisation ; elle l'a prouvé par sa participation féconde à de nombreuses œuvres déjà existantes et par la création d'œuvres nouvelles. N'ayant pas connu elle-même le bonheur de la maternité, elle fit largement acte de mère en fondant avec Mme Georges Charpentier le premier institut de puériculture, la Pouponnière de Porchefontaine, qui protège la vie de tant d'enfants et qui sert aujourd'hui de modèle en tous pays. Ce fut encore un acte maternel que la fondation du Toit Familial, créé il y quinze ans avec l'appui du grand rabbin Zadoc Kahn pour trouver des emplois aux travailleuses israélites. Cette œuvre, à laquelle Mme Manuel donna le meilleur de son temps et de ses pensées après la mort de son mari, s'est développée rapidement ; elle offre maintenant aux jeunes filles isolées un abri charmant et Mme Manuel eut la joie de pouvoir y adjoindre une maison de repos à Saint-Germain où les travailleuses sont admises sans aucune distinction confessionnelle.

Dans son inlassable activité, Mme Manuel fonda encore en 1903, sur la demande de la Municipalité du 16e arrondissement de Paris, le Patronage Eugène Manuel, qui réunit chaque jeudi dans le préau de l'Ecole Communale du Point du Jour, des fillettes de 34

45 ans. Pour les préserver des dangers de la rue, on les occupe, on les instruit en les amusant.

La noble manière dont Mme Manuel a employé son intelligence et son activité, montre combien elle s'intéressait à l'existence des femmes isolées et forcées à vivre de leur travail : elle fut à sa façon une ardente féministe, cherchant toujours pour ses sœurs plus d'instruction, plus de sécurité, plus de bonheur.

J. W. D.

Les Gagne-Pain de la Femme

CONCOURS

Inspectrice départementale du travail en France. — Date probable : 4e trimestre 1914 ou 1er trimestre 1915. — Age : 26 à 35 ans. Traitement : 3.000 à 5.000 francs. — Avantages divers. — Aucun diplôme n'est exigé.

Les lecteurs qui ont besoin de renseignements au sujet d'un des emplois indiqués ci-dessus ou d'une carrière administrative quelconque peuvent s'adresser de notre part à MM. les Directeurs de l'*Ecole du Fonctionnaire*, 40, avenue Daumesnil, Paris.

Joindre un timbre de 0 fr. 10 et ne pas oublier de mentionner sa qualité de lecteur de *La Française*.

LES GRANDS CONGRÈS

Colonies de Vacances et Œuvres de grand air

Le Congrès international des Colonies de Vacances aura lieu, cette année, à Lyon, les 26, 27 et 28 septembre.

MM. les Ministres de l'Instruction publique et de l'Intérieur, auxquels une délégation du Comité d'organisation a été présentée par M. le sénateur Beauvisage et M. le député Durafour, n'ont pas seulement accepté la présidence d'honneur de ce Congrès, mais ont promis d'y assister, voulant ainsi montrer toute la sympathie du Gouvernement pour ces œuvres dont le rôle dans la lutte contre la tuberculose est si bienfaisant.

Voici les principales questions qui seront traitées :

1° Coup d'œil général sur le développement des Colonies de vacances dans chaque pays prenant part au Congrès;

2° Alimentation des enfants : *a*) Confiés aux cultivateurs; *b*) *Groupés en placements collectifs*;

3° Echange d'enfants appartenant à des nationalités différentes;

4° Valeur éducative des Colonies de vacances et le retour à la terre;

5° Les bienfaits du séjour à la campagne étendus aux mères accompagnant leurs enfants;

6° Du rôle de la mutualité en général et de la mutualité scolaire en particulier dans le développement des Colonies de vacances;

7° Des devoirs des élèves de l'enseignement secondaire envers leurs camarades de l'enseignement primaire.

De nombreuses sociétés étrangères ont promis d'envoyer des délégués.

La Commission d'organisation est composée de :

Président honoraire : M. le Dr Beauvisage, sénateur du Rhône.

Président : M. Louis Comte, président de la Fédération nationale des Colonies de vacances.

Vice-Présidents : MM. Fisch, du Serverin, colonie municipale lyonnaise; Dr Gayet, professeur agrégé, chirurgien des Hôpitaux de Lyon, secrétaire général de la Société protectrice de l'enfance; H. Gorjus, conseiller municipal, président d'honneur de la Colonie Jacquard; Regaud, avocat à la Cour d'Appel, adjoint au maire de Lyon, vice-président de la Solidarité scolaire du 2e arrondissement; Vial, adjoint au maire de Lyon, président de la Caisse des Ecoles de Lyon; Mme Weigert, présidente de l'Œuvre des jeunes filles à la campagne, de Lyon.

Secrétaire général : M. le Dr Bretin, professeur agrégé, vice-président de la Caisse des Ecoles de Lyon.

Secrétaires généraux adjoints : M. le Dr Philippe, président d'honneur de la Solidarité scolaire du 2e arrondissement; M. Seyrol, avoué à la Cour, président de la Fédération des œuvres laïques scolaires et post-scolaires de l'Ain.

Trésorier général : M. Vicard, administrateur de l'œuvre indépendante du 6e arrondissement.

Cette Commission a son siège à l'Hôtel municipal, rue de la Tunisie, 7, où l'on peut dès maintenant envoyer son adhésion (cotisation, 5 fr.) et demander des renseignements en s'adressant au docteur Bretin, professeur agrégé, secrétaire général.

Premier Congrès National

des Œuvres laïques du Trousseau et de l'Enseignement ménager à l'Ecole primaire

LES 28, 29 ET 30 MAI 1914, A PARIS

organisé par le Comité des Dames de la Ligue de l'Enseignement

Programme du Congrès

Le programme des questions qui seront soumises à l'étude et aux délibérations du Congrès est ainsi fixé :

1° *a*) Projet de Fédération des œuvres laïques du Trousseau;

b) Moyens de multiplier les œuvres laïques du Trousseau et d'étendre leur action. Mlle Bergevin, directrice d'Ecole primaire, présidente honoraire de l'Œuvre du Trousseau de la rue Riblette, rapporteur.

2° *a*) Projet de Fédération des œuvres laïques d'enseignement ménager;

b) Etude des moyens propres à amener la diffusion de l'enseignement ménager à l'Ecole primaire. — « La Journée ménagère », par Mme Frédel, directrice de l'Ecole Paul-Bert, à Aubervilliers, rapporteur.

Exposition

Dans une des salles de la Ligue, exposition d'un Trousseau-type et d'un Matériel-type pour l'Enseignement ménager.

Ordre des travaux du Congrès

Jeudi 28 mai

A 9 heures du matin, réception des congressistes, à l'Hôtel de la Ligue, par les membres du Comité des Dames et du Conseil général de la Ligue.

A 10 heures, première séance plénière, sous la présidence d'honneur de Mme Béguin, fondatrice de l'Œuvre du Trousseau, et la présidence effective de Mme Georges Coulon, présidente du Comité des Dames :

1. Discussion du rapport de Mme Bergevin, sur les « Œuvres laïques du Trousseau ».

2. Discussion du rapport de Mme Frédel, sur l'« Enseignement ménager à l'Ecole primaire ».

A 2 h. 1/2 du soir, deuxième séance plénière. — Rapport général sur les discussions et vœux, par Mme Chaboseau-Napias, membre du Comité des Dames.

A 4 heures, conférence de M. Léon Robelin, secrétaire général de la Ligue française de l'Enseignement, sur la « Portée sociale des Œuvres laïques du Trousseau et de l'Enseignement ménager à l'Ecole primaire. »

A 5 h. 1/2, réception et thé offert aux congressistes, à l'Hôtel de la Ligue, par le Comité des Dames et le Conseil général de la Ligue.

Vendredi 29 mai

A 10 heures du matin, visite à l'Ecole Paul-Bert, à Aubervilliers. — La Journée ménagère.

A 2 heures, visite à l'Œuvre du Trousseau, rue Riblette, à Paris.

A 5 heures du soir, concert et représentation à l'Hôtel de la Ligue.

Samedi 30 mai

Excursion à Versailles

A midi, rendez-vous à la Gare des Invalides, à Paris;

a) Visite du Château et du Parc de Versailles.

b) Visite au Foyer des Œuvres éducatives de Versailles, sous la direction de M. Wormser, président du Foyer et du Cercle versaillais de la Ligue française de l'Enseignement.

c) Réception au Foyer.

Adhésions au Congrès

Sont adhérents au Congrès :

1° Les membres du Comité des Dames, les membres du Conseil général et du Cercle parisien de la Ligue française de l'Enseignement;

2° Les membres de chacune des Sociétés affiliées à la Ligue, — un seul ayant le mandat de délégué;

3° Les membres du personnel enseignant laïque;

4° Toutes les personnes qui, n'appartenant à aucune de ces catégories, s'intéressent aux questions étudiées.

Chemins de fer

Les Compagnies de Chemins de fer accorderont aux congressistes qui en feront la demande une réduction de 50 0/0 pour tout trajet de moins de 50 kilomètres de parcours simple.

Les billets, valables du 25 mai au 2 juin 1914 inclus, seront accordés sur la présentation d'une lettre d'invitation qui devra être demandée au siège de la Ligue, avant le 10 mai.

Facilités aux institutrices

M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu aviser la Présidente du Comité des Dames qu'il invitait MM. les Inspecteurs d'Académie à accorder aux institutrices qui leur en feraient la demande, un congé pour assister au Congrès des Œuvres du Trousseau et de l'Enseignement ménager à l'Ecole primaire, sous réserve que le service des classes puisse être assuré.

Adresser les adhésions, les communications et toutes demandes de renseignements à Mme Chaboseau-Napias, secrétaire générale du Congrès, à l'Hôtel de la Ligue française de l'Enseignement, 3, rue Récamier.

CONGRÈS DE LYON

Voir à la 4e page la communication de la Cie P.-L.-M., concernant les billets d'aller et retour pour Lyon pendant la durée de l'Exposition et la faculté d'arrêt de 4 jours à Lyon, de voyageurs pour une autre station de la ligne P.-L.-M.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.

COMMUNICATIONS DU COMITÉ CENTRAL

Voici le rapport moral que le Comité Central présentera au Congrès de Lyon (31 mai-1er juin) :

Les progrès de la cause suffragiste ont été considérables cette année; c'est un fait dont nous pouvons nous féliciter, que l'opinion publique a été en grande partie conquise par la dignité et le sérieux avec lesquels l'Union a su imposer ses idées. Jusqu'à la fondation de l'Union, la propagande avait été tentée à Paris seulement : maintenant, grâce à nos groupes, la France entière commence à s'émouvoir, et nous avons le droit de nous réjouir de la sympathie qui s'attache à notre mouvement.

En 1913, un appui très précieux nous est venu du Congrès International organisé en juin par le Conseil National des Femmes Françaises. Les congressistes ont été toutes gagnées au suffrage quand elles ont entendu les rapporteurs des questions les plus importantes conclure que, pour bien remplir nos devoirs, nous avions besoin de tous nos droits : elles n'avaient pas jusqu'alors compris l'importance décisive de la participation des femmes à la vie politique dans l'intérêt même de la Société. Quant à la presse elle a été unanime à constater avec quelle compétence et quelle méthode les femmes savaient travailler.

Deux mois avant ce Congrès, l'U. F. S. F. avait commencé des démarches auprès du Conseil municipal de Paris pour obtenir un vœu suffragiste. Grâce au dévouement des rapporteurs, MM. Fillion et Delavenne, nous avons obtenu ce vœu, et à l'unanimité du Conseil municipal, juste au moment où finissait le Congrès, après les brillantes réceptions à l'Elysée, aux Affaires étrangères, au Sénat : ce fut comme le couronnement du Congrès, et tous les journaux en parlèrent avec la plus grande sympathie.

***

Avant de vous dire quelle a été l'action sociale de l'U. F. S. F., il est nécessaire de vous faire part de notre travail administratif.

Nous ne vous donnerons pas ici la liste de nos conférences, nous ne vous donnerons pas non plus de détails sur nos organisations nouvelles puisque vous en trouverez le compte rendu dans les rapports des groupes et des délégués, et que l'annuaire de notre dernier Bulletin vous aura prouvé combien le nombre de nos groupes et de nos délégués s'est accru.

Voici du reste le tableau comparatif de nos trois dernières années :

En mars 1912 l'Union comptait :

16 groupes.
5 sections.
6 sociétés affiliées.
Environ : 6.000 membres.

En mars 1913 l'Union comptait :

18 groupes.
15 sections.
8 sociétés affiliées.
Environ : 9.000 membres.

En mars 1914 l'Union compte :

63 groupes organisés.
16 groupes en formation.
8 sections.
12 sociétés affiliées.
38 délégués.
Environ : 12.000 membres.

Si l'ensemble du mouvement est des plus satisfaisants, un fait vous frappera cependant : c'est pour cette année, le petit nombre des sections. Tout en constatant que plusieurs d'entre elles sont devenues groupes, nous devons pourtant convenir qu'il y a là un point faible sur lequel il sera tout à fait nécessaire de porter nos efforts.

Pour bien juger du rôle que doivent avoir les sections, il faut concevoir dans son ensemble l'organisation du mouvement suffragiste. C'est d'abord l'Alliance Internationale qui s'est donné pour tâche de susciter la création de sociétés nationales et de les fédérer en une vaste association mondiale. Ce travail n'est pas terminé; notre Présidente internationale, Mrs Carrie Chapmann Catt, a fait l'an dernier encore le tour du monde pour jeter les bases de sociétés suffragistes jusque dans les pays de l'Extrême-Orient. Ce sont ensuite les sociétés nationales qui ont des groupes à organiser dans les centres les plus importants du pays... Et puis, ce sont ces groupes eux-mêmes qui doivent achever l'œuvre en fondant des sections dans la région qui leur est confiée.

Dans notre Union Française, le Comité Central a fait son devoir et il le continue. Bien peu de départements sont encore privés d'un organisme central; mais maintenant, c'est aux groupes à travailler : ils doivent chercher et trouver des déléguées de sections; ils doivent les aider, les encourager, leur envoyer des conférenciers. Avec un peu de bonne volonté, la tâche est aisée et les sections sont assez facilement fondées. Ce qui est peut-être plus difficile, c'est de soutenir ces sections, une fois qu'elles existent; c'est de les faire agir de telle sorte que tous, dans notre Société nous travaillions avec un même esprit et une même méthode; mais les groupes comprendront que cet effort doit être fait, et nous sommes sûrs qu'ils le feront.

Nous voudrions encore que nos groupements possèdent chacun un service de presse: le Comité Central est tout disposé à faciliter cette tâche en organisant en conséquence son comité de presse qui fournirait des articles, des renseignements, etc. Et, puisque nous en sommes à la partie administrative, nous souhaiterions aussi que, pour le prochain Congrès, les groupes joignent à leurs rapports un résumé répondant au questionnaire suivant qui serait envoyé par le Comité Central :

Année 19.. nombre des membres inscrits :
Nombre des membres ayant payé en 19..,
Nombre des sections organisées,
(Noms et adresses de leurs secrétaires),
Nombre des déléguées de section,
(Noms et adresses de ces déléguées,
Recettes de l'année 19.. ,
Dépenses de l'année 19..,
Nombre de conférences organisées par le groupe,

Ce résumé nous permettrait de faire un rapport moral tout à fait exact; quant au rapport financier du Comité Central, il ne donne qu'une idée très partielle du bilan de la société et il gagnerait à être complété par le total des recettes et des dépenses de chaque groupe.

Aujourd'hui, je ne voudrais pas manquer de dire au Congrès avec quel ensemble les groupes de l'Union, même les plus récemment créés, ont fait effort pour respecter scrupuleusement les statuts. C'était la première année que les groupes devaient verser au Comité central (1) fr. 25 par membre; quoique pour certains la somme ait été lourde, tous ont eu à cœur de montrer leur esprit de solidarité; c'est pour nos efforts la meilleure des récompenses, car, seule, une discipline absolue peut nous donner la force dont nous avons besoin pour mener à bien la lourde tâche que nous avons entreprise.

***

Comme dans nos autres rapports, nous vous rendrons brièvement compte de notre activité dans les différents ordres où elle s'est exercée.

Action parlementaire. — Si cette année encore, nous n'avons obtenu aucun résultat précis, la faute en est à la discussion de la représentation proportionnelle. M. Ferdinand Buisson, comme président de la Commission du Suffrage universel, s'était engagé à ne proposer aucun projet avant que cette question ne fût réglée, et comme rapporteur du projet de loi de M. Dussaussoy, il était lié lui-même par cet engagement.

M. Buisson profita de cette trêve obligatoire pour compléter son premier rapport; il a distribué à la Chambre deux nouvelles annexes : l'U. F. S. F. l'a aidé de son mieux en lui fournissant des documents et des traductions.

A la fin de 1913, des démarches nombreuses ont été faites par nous auprès des membres de la Commission du Suffrage universel pour que celle-ci reprît en son nom le rapport de M. Buisson. D'autres démarches encore ont été faites auprès des députés qui ne s'étaient pas encore prononcés en notre faveur. Enfin, après bien des efforts, la Chambre décida, le 3 février, que la question serait mise à la suite de l'ordre du jour. Nous avons alors envoyé en collaboration avec la Ligue d'électeurs, une lettre aux députés et aux sénateurs, afin qu'ils se prononcent sur le projet de loi Dussaussoy-Buisson avant la fin de la législature... Malheureusement la Chambre, qui s'est séparée sans que le Parlement ait pu en finir avec le budget de 1914, a encore bien moins tenté de discuter les affaires de « celles qui ne votent pas » et dont les députés n'avaient nul besoin pour assurer leur réélection. Dès la rentrée du Parlement, nous veillerons à ce que le rapport Buisson soit repris par la nouvelle Chambre, et nous croyons pouvoir espérer, d'après l'attitude des candidats pendant cette période électorale, que les députés auront senti la nécessité de faire aboutir sans plus de délai nos trop justes revendications.

Action auprès des Conseils municipaux, des Conseils d'arrondissement et des Conseils généraux. — Les groupes de l'Union ont continué leur si utile intervention auprès des Assemblées régionales. Voici quelle est, à l'heure actuelle, la liste de celles qui se sont prononcées en notre faveur :

Conseils généraux : Bouches-du-Rhône, Finistère, Gers, Rhône, Seine, Seine-Inférieure, Somme, Var, Yonne.

Conseils d'arrondissement : Le Havre, Lyon, Oloron, Belfort.

Conseils municipaux : Besançon, Brest, Die, Givet, Le Havre, Lambezellec, Lescar, Lyon, Levallois-Perret, Morlaix, Montluçon, Montvilliers, Oloron, Oulins, Paris, Pau, Puteaux, Quimper, Rouelles, Sceaux, Saint-Brieuc, Saint-Maur, Toulon, Trelazé, Upie, Valence, Vienne, Villeurbanne.

Action anti-alcoolique. — Vous savez avec quel enthousiasme, nos groupes, nos délégués et nos sociétés affiliées ont travaillé pour assurer le succès de la pétition lancée par la Ligue nationale contre l'Alcoolisme pour demander au Parlement la limitation des débits. Environ 50.000 signatures furent récueillies par l'Union aidée de *La Française*.

Nous avons aussi collaboré avec la Société « l'Alarme » qui, avant les élections a fait dans tout le pays une campagne de propagande anti-alcoolique. Mmes Suzanne Grunberg et Le Verrier y ont pris une part active, et à chaque conférence, elles ont parlé, au milieu de chaleureux applaudissements, du rôle important du suffrage des femmes pour vaincre le fléau. Cette campagne, nous l'avons continuée en quelque sorte à Paris pendant les élections, et nos 20 candidats ont signé à la fois nos affiches et celles de « l'Alarme »; nos réunions de quartier furent également faites en collaboration, et la plupart obtinrent un succès considérable.

Enfin, la Chambre ayant voté la suppression des licences exigées des débitants, l'U. S. F. S. a écrit à tous les sénateurs une lettre reproduite par la presse (1), où nous nous insistions auprès d'eux pour qu'ils ne ratifient pas le vote de la Chambre qui, comme par hasard, favorisait les marchands de vin juste au moment où allait s'ouvrir la période électorale.

Action ouvrière. — Tous les membres de l'Union savent notre rôle dans l'affaire Couriau et la part que nous y avons prise pour atteindre et émouvoir l'opinion publique. A l'heure actuelle, si notre action paraît momentanément arrêtée, c'est qu'il nous a semblé nécessaire qu'il en soit ainsi. Les groupements syndicalistes ayant, ces derniers temps, revendiqué leur droit de faire rendre justice à Mme Couriau, il nous a semblé très naturel de nous retirer et de les laisser agir. Si, dès le début, ils avaient fait leur devoir, les sociétés féministes n'auraient même pas eu à intervenir. Nous n'avons donc maintenant qu'à attendre pour voir ce que nous aurons à faire ou à ne pas faire; notre attitude dépendra de la leur.

Deux grandes grèves de femmes ont eu lieu récemment chez Lebaudy et chez Desmarais; l'Union, avec l'aide de *La Française*, a ouvert deux souscriptions en faveur de ces femmes indignement exploitées, et c'est avec émotion que les intéressées nous ont remerciées de nos sentiments de solidarité.

Enfin, cette année comme tous les ans, nous essayons de faire voter plus nombreuses les femmes aux prud'hommes... et il y a fort à faire pour qu'elles en comprennent la nécessité.

Action concernant les nouvelles lois sociales. — Au moment où le Parlement venait de voter les lois sur l'Assistance aux familles nombreuses, sur l'Assistance aux femmes en couches, sur les Tribunaux pour enfants, au moment où des circulaires intimaient aux Préfets l'ordre de faire entrer en grand nombre les femmes dans les Commissions administratives, l'Union a voulu répondre à la confiance qui était témoignée aux femmes en leur adressant un appel, afin que très nombreuses les bonnes volontés féminines se manifestent et prouvent leur dévouement et leurs capacités. Notre effort a obtenu les meilleurs résultats; dans toute la France, les féministes ont prouvé qu'on pouvait compter sur elles au moment difficile de l'application des lois : ces actes sont plus utiles à notre cause que les plus belles paroles.

Action de l'Union dans les autres Organisations. — Notre intervention dans le *Congrès des Jeunesses Républicaines de Reims* (novembre 1913) a eu de très heureux résultats. Tout d'abord ce furent les vœux favorables adoptés au Congrès de Reims, puis des amitiés précieuses conservées après le Congrès et qui se témoignèrent en nous aidant par la suite à constituer des groupes, à faire des conférences, etc... Enfin, pendant la période électorale, plusieurs représentants des Jeunesses ont accepté de nous donner leurs concours comme candidats suffragistes et plusieurs d'entre eux ont même mené pour nous une campagne tout à fait active et intéressante. Ajoutons que des candidats réels des Jeunesses Républicaines nous ont offert spontanément de signer nos affiches.

Avec la Ligue de Moralité publique. — Nous avons eu aussi les meilleurs rapports et nous tâchons de nous rendre des services mutuels pour l'organisation de conférences ou de groupements.

Au *Congrès de la Ligue d'Education Morale* au *Congrès du Tourisme*, au *Congrès Abolitionniste*, l'U. F. S. F. fut aussi représentée et des vœux émis en faveur du vote des femmes.

Le *mouvement pacifiste* devient de plus en plus suffragiste, et Mlle Jeanne Melin qui détient le record du nombre des conférences faites pendant l'année — et vous savez avec quel succès — a plaidé pour nos deux causes en France et à l'Etranger.

Enfin, l'Union a continué sa collaboration à Paris avec *le Collège Libre des Sciences Sociales*, et elle compte organiser d'autres cours encore cette année dans des Institutions d'enseignement supérieur.

Action internationale. — Nos rapports avec les pays étrangers sont des plus intéressants et des plus absorbants : c'est notre Présidente qui en a accepté la très lourde charge, C'est elle qui, avec quelques délégués, nous a représentés à Budapest : il est inutile de vous rappeler avec quelle joie nous avons appris sa nomination à l'une des vice-présidences de l'Alliance Internationale. C'est plus qu'un honneur qui a été rendu à notre Union, c'est une place importante qui lui est faite dans le mouvement international puisque aucune grande décision ne peut être prise sans le concours de notre Présidente. C'est elle aussi qui a la responsabilité de l'édition française de *Jus Suffragii*, le journal de l'Alliance dont l'intérêt est capital puisqu'il publie les nouvelles suffragistes officielles du monde entier; nos groupes ne connaissent pas encore assez cette publication, et nous voudrions que tous sans exception y suivent pour leur éducation même les efforts des femmes de tous les pays.

Pour l'an prochain, un grand Congrès International se prépare à Berlin, et, de passage à Paris, Mme Lindeman, de Stuttgart, l'une des secrétaires de l'Alliance, a vivement insisté pour que nous y venions très nombreuses afin de prouver nos sentiments de solidarité vis-à-vis des femmes allemandes. Nous espérons que les groupes entendront cet appel et nous vous proposerons à Lyon plusieurs vœux à ce sujet. Nous aurons aussi à nous entretenir du Congrès projeté pour 1917 à Paris; un certain nombre de difficultés se présentent et nous aurons dès maintenant à prendre des décisions qui seront transmises par notre Présidente à la Commission Exécutive de l'Alliance Internationale qui se tiendra à Londres, au mois de juillet prochain.

***

Il me reste à vous dire que *nos relations avec la presse* sont excellentes et que les plus grands journaux nous sont favorables et s'intéressent à notre cause. Vous savez entre autres combien la campagne du *Journal* nous a été utile et quoi qu'il résulte du « vote blanc » qui ne peut pas être tout à fait concluant, nous ne pouvons que remercier ce grand quotidien qui, pendant des semaines a entretenu chaque jour plusieurs millions de personnes de nos idées et de notre mouvement.

De la *campagne électorale* qui n'est pas close, nous ne pouvons guère parler; nous ferons s'il y a lieu, paraître les rapports, dans un Bulletin spécial.

Disons seulement, car ceci est véritablement un « fait nouveau », qu'à Paris les oratrices habituelles de l'Union et « les jeunes » si bien préparées par notre Groupe d'Etudes ont été accueillies triomphalement dans toutes les réunions, qu'elle qu'ait été la nuance politique du candidat. Partout, on les a laissé parler, et même longuement; partout, elles ont été applaudies, et l'une d'entre elles a même pu, non sans succès, parler anti-alcoolisme à une importante réunion de M. Puech, l'un des représentants les plus notoires des débitants de boissons à la Chambre des Députés.

A Paris, notre cause semble gagnée : espérons que des départements nous viendront des nouvelles aussi satisfaisantes.

Avant de finir ce rapport, le Comité Central tient à remercier chaleureusement le Groupe lyonnais qui a si bien su gagner la sympathie des autorités locales : grâce à ses démarches, nous allons pouvoir prendre part à l'Exposition; nous recevrons de la municipalité lyonnaise une subvention pour notre Congrès; enfin, M. Herriot, sénateur et maire de Lyon, veut bien nous faire l'honneur, et de présider notre banquet et de nous recevoir à l'Hôtel-de-Ville. Voilà pour notre cause de beaux succès et des encouragements précieux. Ils nous sont d'autant plus sensibles que l'année qui va venir sera très probablement une année de lutte : en effet, ce n'est plus maintenant des promesses seulement que nous attendons du Parlement, mais des actes. Nous voulons pouvoir voter en 1916 aux Elections municipales... et c'est alors seulement que nous pourrons penser à obtenir l'intégralité de nos droits politiques.

C. L. Brunschvicg.
Secrétaire Générale de l'U. F. S. F.

***

L'U. F. S. F. a adressé la lettre suivante à toutes les Sociétés ayant le Suffrage des Femmes à leur programme.

« Madame et Chère Collègue,

« Le 1er juin 1910, à la rentrée des Chambres, les Sociétés féministes s'étaient entendues pour envoyer en commun une lettre aux députés, afin qu'ils veuillent bien donner leurs signatures pour la reprise du rapport de M. F. Buisson sur le projet de loi Dussaussoy.

« Cette entente donna les meilleurs résultats : près de 200 députés répondirent de suite à l'appel des Sociétés féministes.

« Aujourd'hui un nouvel effort s'impose. Plusieurs associations ont décidé d'organiser une même manifestation au moment où s'ouvrira la nouvelle législature, et elles espèrent que vous voudrez bien vous joindre à elles. Pour prendre ensemble les mesures nécessaires, une réunion aura lieu vers le milieu de mai; les convocations seront faites au nom de toutes les sociétés ayant donné leur adhésion avant le 12 mai, et chaque société pourra être représentée par deux délégués.

« Croyez, Madame et Chère Collègue, à nos sentiments les meilleurs.

Union Française pour le Suffrage des Femmes,
Fédération Féministe Universitaire,
Union Fraternelle des Femmes,
Ligue d'Electeurs pour le Suffrage des Femmes,
Congrès permanent du Féminisme International,
Alliance Universelle des Femmes pour la Paix par l'Education,
Société Féministe du Havre.

(1) Citons à ce sujet la conclusion du Dr Burnet dans l'article de tête du *Journal* (samedi 2 mai 1914), sur les causes de décadence et sur ses remèdes :

« Mais il est plus simple de le demander aux femmes de chez nous, nous souvenant des belles paroles que l'Union pour le suffrage féminin adressait naguère au Sénat : « Les femmes souffrent de l'alcoolisme, comme épouses et comme mères. Si elles votaient, nous pensons que ces maux disparaîtraient comme elles ont déjà disparu dans tous les pays du monde où les femmes ont reçu le droit d'agir et de se prononcer comme électrices. »

« Puisse l'année 1914 commencer le mouvement d'opinion qui donnera le bulletin de vote aux femmes, leur confiera l'éducation hygiénique du peuple, et rejettera dans le néant des superstitions destinées mauvaises le spectre de la dénatalité. »

P.-S. — Prière d'adresser les réponses au Secrétariat de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes, 53, rue Scheffer, Paris.

GROUPE DE PARIS

Action pendant la période électorale
Rapport de la Secrétaire générale

Le Groupe de Paris prit une part active à la propagande pendant ces semaines de période électorale et suivit toutes les indications du Comité central pour sa campagne.

Les candidats sont nombreux dans la Seine, le Groupe eut à envoyer 300 questionnaires. Des réponses favorables sont parvenues aux secrétaires d'arrondissement, rares sont les refus d'adhérer au vote municipal et les raisons qui nous sont données ne résisteraient guère à la discussion.

Le Groupe de Paris avait 20 candidats qui n'avaient fait leur déclaration de candidature que pour nous permettre d'apposer nos affiches et pour nous donner des salles de réunion. Les journaux ont signalé parmi eux un sénateur, M. Hervey, qui expliqua pourquoi il avait accepté de nous prêter son aide. A tous ceux qui, comme lui, travaillèrent à notre propagande, les féministes doivent un chaleureux merci.

Nos affiches ont donc été lues sur les panneaux de Paris et de la Banlieue. Lorsque des afficheurs irréfléchis les couvraient, nos candidats réclamaient et leurs concurrents s'empressaient de réparer le dommage.

***

Le Groupe de Paris organisa de nombreuses réunions, une quarantaine en tout. Les oratrices de l'Union se partagèrent la besogne et allèrent soutenir le droit des femmes au suffrage dans tous les arrondissements et en banlieue. *La Française* a donné la liste des réunions organisées avec le concours de l'*Alarme* et où parlèrent Mmes Compain, Duste, Delaporte, Deromps, Edwards-Pilliet, Girard-Mangin, Gimpel, Grunberg-Halbwachs, Léonie Kaufmann, Klein, La Mazière, Le Verrier, Marguerite Martin, Jane Misme, Jane Némo, Irma Perrot, Pauline Rebour, Sommer, de Witt-Schlumberger; MM. Barbet, Bertrand, Chenevier, Goudchaux-Brunschvieg, Dr Jacquet, Jutot, Poirier, Quillent, Seymour de Ricci, Sicard de Plauzoles, Brochet, etc.

Il nous est impossible de rendre compte de chacune de ces réunions. Les secrétaires d'arrondissement qui ont bien voulu m'envoyer leur compte rendu et qui ont eu le mal de l'organisation matérielle me pardonneront d'abréger et de ne chercher que l'impression d'ensemble.

Toutes signalent des publics favorables. Çà et là, on discute et les séances contradictoires se prolongent (VIe arrond.). Le public est plus ou moins nombreux suivant les quartiers et aussi suivant le nombre de réunions électorales qui l'attirent à la même heure : c'est tantôt 150 ou 200 personnes, tantôt 5 ou 600 (VIIe arrond.), tantôt 1000 (17e arrond.) que signalent les rapports. Il y a généralement beaucoup d'hommes, parfois même ils sont en majorité. Tantôt on sent un public de féministes convaincus, un peu impatient, qu'il faudrait presque modérer, tantôt c'est un auditoire jusque là indifférent qu'il faut conquérir et c'est pour chacune de nous quelque chose de nouveau et de fort intéressant.

Un lien s'établit très vite entre les idées exposées par nous et celles qu'exposent les orateurs de l'*Alarme*. Tandis qu'ils en appellent aux femmes, aux mères pour la lutte contre l'alcool, nous montrons ce que les « électrices » ont obtenu ailleurs et la démonstration est ainsi complète.

Des ordres du jour proposés par le bureau ou même par un électeur associent souvent dans un même vœu la lutte contre l'alcool et le suffrage féminin (9e arr.). Tous demandent que la proposition de loi Dussaussoy-Buisson soit votée dans le plus bref délai.

Ces ordres du jour sont votés à l'unanimité. Dans le 14e, les électeurs consultés lèvent tous la main; les femmes disent : « Et nous? » Le président demande alors l'avis des futures électrices. C'est encore l'unanimité.

***

Les déléguées de l'Union allèrent aussi dans les réunions électorales proprement dites. Elles demandèrent la parole et questionnèrent le candidat pour connaître son avis sur le suffrage des femmes. « Elles ont trouvé partout, dit un rapport, un accueil chaleureux. Tous les candidats ont promis de voter la loi Dussaussoy-Buisson. »

Parfois les candidats invitent les femmes à prendre la parole « M. Coryn (7e arr.) inscrit Mmes La Mazière et Marcelle Falco parmi ses orateurs, à la réunion du 24 avril. Mme La Mazière parle devant un nombreux auditoire composé uniquement de travailleurs. »

Mme Marguerite Martin avait, dès le début de la campagne parlé, dans la 7e circonscription de Saint-Denis, avec M. Ducos de la Haille, candidat socialiste. Mme Rebour fut invitée à poser la question du suffrage au candidat radical.

Mme S. Grunberg alla rue Blomet à une réunion où elle prit la parole. Elle présida même une des réunions dans le 17e arrondissement.

Parfois, l'accueil fut moins aimable. Les auditeurs du 9e arrondissement se fâchèrent un peu quand un électeur demanda à M. Georges Berry, ce qu'il pensait du suffrage. Aussi le député sortant s'en tira du mieux qu'il put, il déclara avoir déjà pris parti dans la question et ne point vouloir changer d'avis. La salle applaudit, et les féministes furent satisfaits. M. Georges Berry s'étant déclaré favorable lors de l'enquête faite par l'Union il y a quelque temps.

A Courbevoie, le député sortant, M. Louis Dubois, me répondit « n'avoir pas encore réfléchi » à la question. La salle ne parut pas satisfaite: comment avouer qu'on n'a pas réfléchi quand 3 rapports ont été distribués et que la dernière Chambre avait même inscrit le suffrage des femmes à l'ordre du jour!

***

Les résultats donnés par le vote des femmes au *Journal* sont du reste fort encourageants. Les membres du Groupe de Paris restèrent toute la journée du 26 avril à une section de vote du *Journal*. Une section était installée au Siège social, une autre à Courbevoie, 30 déléguées de l'Union recueillaient les bulletins aux kiosques des journaux, dans les gares, aux Buttes-Chaumont. « Au café Riche, dit le rapport de Mme Falco, l'une d'entre elles qui avait causé un attroupement faillit être emmenée au poste; grâce à l'intervention d'un officier de paix qui avait des ordres de la Préfecture, elle put continuer à faire signer des bulletins par centaines ».

« Détail touchant, un homme vint apporter un bulletin de la part de sa femme, malade à l'hôpital ».

***

Nous avons donc lieu de nous féliciter de notre campagne, qui du reste se poursuit à l'heure où paraissent ces lignes dans les arrondissements où il y a ballottage.

Ces réunions dans les quartiers différents ont attiré des publics qui ne viennent guère à nos conférences ou à nos meetings. L'idée du suffrage s'est répandue en de nouveaux milieux et, comme toutes les idées justes, elle a conquis de nouveaux adhérents.

Pauline Rebour.

***

Réunions organisées pendant la dernière semaine des élections par l'Union Française pour le Suffrage des Femmes et par la Société anti-alcoolique « L'Alarme » :

Mardi 5 mai, 15e arr. — Ecole rue Fondary, 8 h. 3/4. Orateurs : Mlle Suzanne Grunberg, avocate à la Cour d'appel; Mlle M. Sommer, déléguée de l'Union française pour le Suffrage des Femmes; Mlle de Neufville, secrétaire du groupe féminin du 15e arrondissement; M. Bertrand, avocat à la Cour d'appel, délégué de l'Alarme.

Mercredi 6 mai, 5e arr. — Ecole 30, rue Saint Jacques, à 8 h. 3/4. Orateurs : Mme Le Verrier, vice présidente de l'U. F. S. F.; Mlle Duste, licenciée en philosophie; M. Jutot, candidat; M. Bertrand.

Mercredi 6 mai, 12e arr. — Ecole rue Michel-Bizot, à 8 h. 3/4. Orateurs : Mme Pauline Rebour, secrétaire générale adjointe de l'U. F. S. F.; Mme Alice La Mazière déléguée de l'U. F. S. F.; M. de Ricci, candidat; M. Bertrand.

Jeudi 7 mai, 10e arr. — Ecole, 4, rue Pierre-Bullet, à 8 h. 3/4. Orateurs : Mme Louise Compain, Mme de La Mazière, déléguée de l'U. F. S. F.; M. Bertrand, M. Goudchaux-Brunschvieg, avocat à la Cour d'appel.

Jeudi 7 mai, 15e arr. — Ecole, 4, rue Prisse-d'Avesnes, à 8 h. 3/4. Orateurs : Mme Pauline Rebour, Mlle Sommer, M. Bertrand.

Vendredi 8 mai, 18e arr. — Ecole, 55, rue de la Chapelle, à 8 h. 3/4. Orateurs : Mme Alice La Mazière, Mlle Sommer, M. Raoult, candidat; M. A. Chenevier, avocat, secrétaire général de la Ligue d'électeurs pour le Suffrage des Femmes; M. Bertrand.

GROUPE DES BOUCHES-DU-RHONE

Le Comité Marseillais de l'U. F. S. F. s'honore de compter parmi ses membres Mme Collombel, directrice de l'Ecole primaire supérieure Edgar Quinet qui vient de fonder à Marseille une œuvre particulièrement intéressante « Pour la Santé des Jeunes Filles ». Nous ne pouvons mieux faire que d'extraire quelques fragments d'un rapport paru dans le Bulletin de l'Enseignement Primaire du Département des Bouches-du-Rhône.

« ... Dès la première année, je m'applique à convaincre mes élèves de l'importance de la santé. Dans ma classe de morale, au milieu de maximes d'un ordre plus élevé, se détache celle-ci : « La santé est un devoir dans la mesure où elle dépend de nous ».

Pour conserver ce bien précieux, il est indispensable de se connaître, de s'observer. A cet effet, les élèves sont invitées à préparer un carnet sanitaire, sur un modèle donné. Chaque mois, elles doivent inscrire leur poids et fixer à côté le ticket de la pesée; elles ajoutent des renseignements sur la croissance, les maladies récentes, bref une fiche sanitaire complète. Un graphique récapitulatif permet de juger d'un coup d'œil des progrès et des défaillances physiques. Tous les mois, à la fin de la leçon de morale, je me rends compte des résultats. Je mets en observation celles qui perdent du poids. Je leur conseille de dormir un peu plus, de supprimer l'étude du jeudi et du dimanche et de la remplacer par une promenade à la campagne, d'ajouter un œuf à leur menu ordinaire, et neuf fois sur dix il y a augmentation de poids le mois d'après. Sinon, je les adresse au docteur qui prescrit un régime. Ainsi, à plusieurs reprises, de l'avis de divers médecins, ont été enrayées des tuberculoses menaçantes.

... La pesée mensuelle, enregistrée avec fidélité, est un sûr moyen de contrôle. Par elle, le cas échéant, les parents sont avertis de l'état de faiblesse de leur enfant et ils peuvent le défendre contre la maladie menaçante. De plus, elle habitue la jeune fille à l'observation, à la réflexion, par l'examen de soi-même, qui doit porter sur l'être tout entier, sur le corps aussi bien que sur le cœur et sur l'esprit. L'élève de l'école supérieure peut commencer à se « regarder vivre » et contribuer elle-même au développement de sa personnalité. Si les plus jeunes de 1re et 2e année ne comprennent pas toute l'importance du carnet médical, il n'en est pas de même de celles de 3e et de 4e année qui connaissent mieux les lois naturelles et sont capables de saisir les rapports étroits de la physiologie et de la psychologie. Ainsi l'éducation trouve son compte dans cette pratique qui vise seulement la santé.

L'œuvre « Pour la Santé des Jeunes Filles » se propose :

1° De donner le secours alimentaire gratuitement;

2° La colonie de vacances;

3° Le sanatorium sauveur.

Espérons que quelques généreux philanthropes, quelques mamans riches et heureuses surtout aideront à accomplir ce généreux programme, et félicitons-nous que Mme Collombel soit une ardente féministe.

La secrétaire générale,
Hélène Pelletier.

GROUPE DE LA LOIRE

Jeudi dernier, les membres de la section stéphanoise et leurs invités assistaient à une intéressante conférence sur « la Situation politique de la femme en France et à l'étranger », par Me Teissier, avocat, secrétaire de la Ligue des Droits de l'Homme.

L'orateur débute par une remarque typique sur le grand nombre de femmes qui assistaient aux réunions publiques pendant la période électorale. Et après un exposé, très clair et très documenté, de la Situation politique des femmes dans tous les pays, il conclut en exhortant les Françaises à se grouper entre elles et à entrer dans les organisations politiques des partis de gauche.

La séance était présidée par M. Pauze, professeur au Lycée, secrétaire de la Fédération des œuvres postscolaires du Sud-Est. Il ajoute quelques mots de fine observation sur l'accueil que les hommes reservent au féminisme.

Les deux orateurs sont très applaudis.

GROUPE DE LA SEINE-INFERIEURE

Le samedi 18 avril, les groupes rouennais de l'Union française et de la Ligue d'Electeurs pour le Suffrage des Femmes, avaient organisé une conférence à Sotteville-lès-Rouen.

La conférencière, Mme Marguerite Martin, expose d'une façon remarquable, la question du vote des femmes, devant un public de plus de 400 personnes, public composé en grande partie d'ouvriers et d'ouvrières.

La conférence était présidée par M. Gignoux, professeur de philosophie, dont le dévouement à la cause féministe est toujours prêt à se manifester.

La Conférencière montre que les questions féministes sont étroitement liées aux questions sociales — et, s'adressant à un auditoire presque entièrement composé de socialistes, elle traite de la question sociale en socialiste — puisqu'elle appartient elle-même au parti socialiste unifié.

Son éloquent plaidoyer s'est terminé au milieu des applaudissements de toute l'assistance. D'ailleurs pendant toute cette belle conférence, Mme Martin fut écoutée avec une grande attention, et sa parole chaleureuse a été, à maintes reprises, acclamée par les auditeurs.

Le président félicite et remercie la conférencière puis invite les auditeurs à poser des questions, s'ils le désirent. Personne ne demande la parole. Mme Marguerite Martin reçoit de nouvelles félicitations de la part du secrétaire du Groupe de la Ligue d'Electeurs, lequel fait un appel au nom de la Ligue et de l'Union française pour le Suffrage des Femmes. — Quelques adhésions sont recueillies à la sortie.

En somme, bonne soirée pour la propagande. Cette conférence aura d'utiles conséquences pour le succès du mouvement féministe dans notre région. Nous sommes heureux d'adresser, une fois de plus, nos plus vifs remerciements à la sympathique conférencière.

La secrétaire du Groupe
de la Seine-Inférieure,
R. Lanoux.

FEDERATION DES FEMMES RADICALES ET RADICALES-SOCIALISTES

On nous demande de préciser notre attitude dans la question *suffragiste*. Nos *adhérentes* peuvent faire partie des groupes suffragistes et manifester *individuellement*. Mais nos présidentes, nos secrétaires, notre Comité ne le peuvent pas, — parce que la F. F. R. R. S. s'interdit toute *manifestation suffragiste officielle*. Elle ne fait pas double emploi avec l'U. F. S. F. Son rôle est différent. Comme le plus grand obstacle à l'obtention de nos droits est que les françaises ne sont pas républicaines, notre société s'est donné la mission de *grouper* toutes les femmes assez républicaines pour le déclarer *ouvertement*. Le jour où nos adhérentes formeront un nombre imposant, le féminisme sera bien prêt de triompher sur tous les points. Actuellement nous portons tous nos efforts sur l'obtention des *droits civils*. Si nous nous lancions dans l'arène suffragiste, nous perdrions tous les concours que nous nous sommes acquis pour le triomphe de *l'égalité civile*.

Tous les membres de l'U. F. S. F. qui sont *radicales* peuvent sans crainte nous envoyer leur adhésion (timbre pour réponse), — mais elles doivent admettre que notre Société *n'aborde pas la question du vote*.

Ceci est surtout à l'adresse des Lyonnaises. On s'étonne aussi que nous n'admettions pas les *femmes socialistes*. Mais il existe des sociétés répondant à ce besoin et nous ne voulons marcher sur les brisées de personne. Prière de noter que nous participons à la lutte antialcoolique, contre les maladies sociales, le taudis, la littérature immorale, la débauche, la dépopulation et que nous réclamons l'égalité de traitements et de salaires pour les deux sexes.

Pour programme détaillé et feuilles de pétition pour l'égalité dans les droits et devoirs de la tutelle, écrire 5, avenue Mirabeau, à Versailles.

Gabrielle Reyse.

N. B. — Notre Comité d'honneur en formation comprend MM. les sénateurs Beauvisage, Couyba, Lucien Cornet, Debierre, MM. les députés Beauquier, J.-B. Morin, Amiard.

PUBLICATIONS FEMINISTES

Réponses à quelques objections contre le vote des femmes, par Mme M. Rose Bourdin; brochure à 0 fr. 25. Imprimerie Bony, 183, rue de Paris, Montreuil-sous-Bois.

ETATS-UNIS

Les nouvelles électrices de Chicago ont voté en masse le 8 avril dans d'importantes élections. La proportion des votantes dépassa même celle des hommes (73 0/0). La participation des femmes eut pour effet la fermeture de 1.039 cafés, et l'interdiction de la vente des liqueurs dans un grand nombre de villes et villages. Dans certains quartiers de Chicago, on prévoyait de violents troubles le jour des élections, mais la présence des femmes a empêché tout désordre. On a remarqué que dans la nomination des maires, les électrices choisissaient les hommes de bonne réputation morale sans préoccupation de parti politique.

La fédération générale des cercles féministes aura lieu du 9 au 18 à Chicago.

AFRIQUE DU SUD

Le 1er avril, M. Wyndham, député, a présenté en 2e lecture le projet de loi d'affranchissement des femmes au Parlement de l'Union. Le débat dura tout l'après midi; il y eut 8 discours en faveur du suffrage, 6 contre. Parmi les premiers il faut citer, outre celui de M. Wyndham, celui du général Botha qui rendit justice aux femmes de l'Afrique du Sud en louant leur héroïsme et leur abnégation. Le débat fut ajourné jusqu'au 29 avril.

PEROU

Une association féministe s'est fondée à Lima sous le nom de « *La evolucion femenina* ». Son but est de travailler pour l'avancement et la diffusion de la culture féminine et de défendre les vérités, les intérêts et les droits des femmes dans toutes les classes de la société ». L'Union se propose de fonder un journal périodique pour lui servir d'organe, d'user de son influence pour la protection des femmes, leur éducation, et l'extension de leur activité. Enfin elle donnera des conférences sur ces divers sujets. Une première réunion nombreuse, a eu lieu chez Mme de Hermosa.

A. B.

UN CONSEIL

Adressez-vous à nos
Maisons recommandées
et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de
La Française

Voir à la 4e page nos
Maisons Recommandées

LE THÉATRE

Petit Théâtre anglais

Le Petit Théâtre Anglais continue la série de ses intéressantes représentations. Dimanche soir, l'affiche portait une pièce en deux tableaux de Lord Dunsany *Les Tentes des Arabes*, placée entre deux petits actes comiques *The Critic*, de R. B. Sheridan et *La Cure de Musique*, de Bernard Shaw.

Les Tentes des Arabes, est un conte bleu.

Un chamelier qui rêve d'être roi; un roi qui a horreur de son palais.

L'auteur fait du chamelier un roi et du roi un chamelier.

Si Victor Hugo avait connu cette petite histoire il aurait, sans doute, fait une orientale de plus.

L'objet de la pièce de Shéridan *The Critic* est une satire des comédiens en même temps qu'une parodie des conventions théâtrales. C'est une fine critique sous une forme burlesque et dont le comique n'a pas vieilli.

La Cure de Musique. C'est une farce pleine de mouvement et d'énorme gaieté.

Tout ceci est parfaitement honnête et innocent. Dans sa gaieté désordonnée, cette petite pièce, comme la précédente, ne fait naître qu'un rire franc, jeune, de bon aloi. En l'écoutant on peut regretter les finesses de l'esprit français, mais quelle joie de n'y pas trouver trace de l'esprit boulevardier!

Il faut encourager une intéressante tentative, se familiariser avec les chefs-d'œuvres du théâtre anglais, ce que favorise aux étrangers l'excellente diction, si claire, des acteurs; il faut applaudir leur naturel jamais vulgaire, leur entrain et la conviction de leur jeu.

MUSIQUE

Aperçu sur l'histoire de la Musique Polonaise. Par Mlle Kruszewska, salle de Géographie, le 25 avril.

Très originale tentative artistique que celle de Mlle Sophie Kruszewska. L'âme étrangère qu'elle voulait nous traduire était, aujourd'hui, l'âme de cette Pologne malheureuse et déchirée qui fut, en un temps, qui reviendra peut-être l'un des pays les plus intellectuellement et fastueusement importants de notre vieille Europe.

La Musique y fut toujours en grand honneur. Mieux, elle est mêlée de si étroite façon à la vie nationale comme à toutes ses manifestations sociales, que raconter les origines et les avatars de la musique polonaise, c'est faire un cours d'histoire de la Pologne. Fallait-il s'en plaindre, samedi soir? Oui et non. Non, en ce qui concerne les très curieuses reconstitutions obtenues par Mlle Kruszewska dans les chœurs de ce bizarre style grégorien nettement descendu des sources millénaires de la musique Phrygienne et Lydienne. Oui, en ce qui concerne les projections de vues, tableaux, paysages et scènes de mœurs, ne présentant qu'un rapport lointain avec le sujet. Mais, il est à penser que la petite Pologne parisienne qui se pressait avidement autour de la conférencière, goûtait autant de charme à ces évocations matérielles de la patrie qu'à ces émanations plus psychiques et artistiques.

Quoi qu'il en soit, le succès fut grand, tant pour la conférence elle-même, qu'interprétait M. Maurice Duval, que pour les chœurs formés de jeunes polonaises et pour la très remarquable exécution par Mlle Kruszewska des œuvres polonaises pour piano. Les exquises « Danses » des XVIe et XVIIe siècles, fuguées à miracle, et les « Polonaises d'Oginski », déjà touchées par la grâce mièvre du XVIIIe qui inspira Mozart, Haendel, n'ont peut-être point l'originalité de certains airs slovaques nés sur le violon d'un pâtre; d'ailleurs, le folk lore est ici le grand inspirateur où le génie des musiciens puisa sans se cacher. Paderewski, Wieniawski, Moskowski, Chopin lui-même leur sont redevables de quelques-unes de leurs plus admirables pages, et il ne faut point s'en étonner, puisque c'est dans le sentiment profond de l'art national que ce pays mutilé trouve l'énergie nécessaire pour vivre et espérer.

Marion Gilbert.

YVONNETTE
Parfum exquis
DE
DELETTREZ
Parfumerie du Monde Élégant
15, rue Royale
PARIS

LA PRINCESSE ET LE PORCHER

Comédie-Conte rimée, en 1 Acte et 2 Tableaux

TIRÉE D'UN CONTE D'ANDERSEN

par Jacques TERNI

(Suite)

Scène 3e

Isolin, Odet, Blandine (*Isolin fait mine de mettre emportant la boîte*).

Blandine (*l'arrêtant*). Un moment!
Dis-moi, voudrais-tu point vendre à notre maîtresse
Ta boîte?
Odet (*bas*). Attention, monseigneur, de l'adresse!
Isolin. Demoiselle, je tiens à ce pauvre instrument.
Il me distrait.
Blandine. Mais pour beaucoup d'argent?
Isolin. Non, ni pour sols, deniers, ni aucune monnoie.
Blandine. Même d'or?
Isolin. Même l'or n'achète pas la joie.
Il faut contre plaisir, plaisir pareillement.
Blandine. Alors un souvenir précieux? Un présent?
Isolin. On pourra voir.
Odet (*bas*). Très bien.
Blandine. Une riche parure?
Quelque collier d'émail orné de ciselure?
Isolin. Non.
Blandine. Somptueux habits de velours ramagés
De broderies en soie aux points bien ouvragés,
Qui les font se tenir comme armure tout raides?
Isolin. Non.
Blandine. Dague d'acier fin travaillée à Tolède?
Isolin. Je n'en ai nulle envie.
Blandine. On pourra te titrer
Comte, baron, marquis?
Isolin. Non.
Blandine. Ou te décorer
D'un cordon qui tient une étoile qui bouge?
Isolin. J'ai qui de chanson, quand le soleil plus rouge
Descend, et qu'on est las, vaut mieux qu'un grand cordon.
Blandine. Fixe ton prix alors.
Isolin. C'est cher.
Blandine. N'importe,
Isolin. Or donc
Ce sera vingt baisers de Mme Perlette.
Blandine (*qui ne peut pas en croire ses oreilles*). Tu dis?... Quoi?
Isolin. Vous avez compris, mais je répète :
Vingt baisers d'elle, ou rien.
Blandine. Porcher, tu deviens fou!
Odet (*à part*). Il est superbe!
Isolin. Vingt, Madame, ou rien du tout.
(*Isolin sort en emportant la boîte*).
Odet (*montrant la coulisse*). Quand vous aurez parlé, belle, à votre maîtresse,
Vous nous trouverez là.
(*Geste de colère de Blandine*)
Prenez toujours l'adresse,
Blandine. Insolent! Vous serez honteusement chassé.
C'est ce que vous pouvez attendre!
Odet. Bah! qui sait? (*Il sort*).

Scène 4e

Perlette, Blandine, Ortrude, Elsa, Filles d'honneur.

Perlette. Eh bien?
Blandine. Ah! ma princesse! Ah! je voudrais me taire!
Perlette. Il refuse?
Blandine. Eh! non tout à fait!... Quelle affaire!
Il veut... non je ne puis...
Perlette. Je trépigne, tu vois.
Blandine (*prenant son courage*). Etre embrassé par vous.
Perlette. Par moi?... par...
Toutes. Oh!
Blandine. Vingt fois.
Perlette. Oh!... Oh! le rustre!... vingt...
(*Elle réfléchit*)
Etes-vous, demoiselles,
Prêtes à me prouver l'ardeur de votre zèle?
Blandine. Sur l'heure.
Gerta. Commandez!
Elsa. Que faut-il?
Gerta. Quoi?
Perlette. Cherchez!
(*Tous les regards la questionnent*).
Vous irez à ma place embrasser le porcher.
(*Consternation*).
(*Très câline*).
Chacune, faites-moi, mes gentes camarades,
Charité d'un baiser;
(*Avec un regard malin sur Ortrude*).
Ortrude, en embrassades
Dépensant assez peu, devra, sur le montant
De ses économies, acquitter le restant.
Blandine (*entre les dents*). Un porcher!
Elsa, (*de même*). Quelle horreur!
(*Toutes murmurent*).
Perlette. Quoi donc, mesdemoiselles?
Dites-vous, s'il vous plaît, modestement, mes belles,
Que c'est lui plus que vous qui s'abaisse et déchoit,
Puisque ce qu'il attend, ce n'est pas vous, c'est moi.
Allez! (*Elles veulent entraîner Gertrude*).
Gerta. Venez!
Ortrude. (*résistant*). Où donc?
Blandine. Faire une pénitence
Pour vos péchés. (*Elles sortent toutes*).
(*Perlette arpente nerveusement la scène*).
Toutes, (*rentrent furieuses*).
Elsa. Manant!
Blandine. Brute!
Gerta. Quelle insolence!
Elsa. Quelle honte!
Blandine. Il refuse, et ne veut que de vous
Le prix, et sans rabais.
Perlette. Le drôle! (*à part*). Il a du goût.
Ortrude. Que demandiez-vous donc à ce gardeur de bêtes?
Blandine. Il faut y renoncer, ma divine Perlette.
Perlette. Oui certe... on y renonce... Ah! tu me le paieras,
Vagabond sans vergogne, et l'on te chassera!
Oui mais... mais en partant, cette boîte, il l'emporte,
Et je ne l'aurai plus jamais... Bah! que m'importe!
Cela m'est tout-à-fait égal... Allons nous-en!
(*Elles remontent, la boîte joue dans la coulisse. Elles s'arrêtent*)
C'est un lied ancien qu'elle joue à présent...
Allons! (*Elles remontent*).
(*Perlette s'arrête*).
Je le chantais... (*à Blandine*).
En offrant davantage?
Une terre?
Blandine. Il ne veut rien d'autre.
Perlette. C'est dommage!...
Allons! (*Perlette remonte, puis s'arrête*).
Après tout, je suis fille d'Empereur,
Je dois encourager l'art et les inventeurs...
Et peut-être je puis...
Blandine. Madame, prenez garde!
Perlette. Mêle-toi, s'il te plaît, de ce qui te regarde!
Il me faut ce coffret, je le veux, je l'aurai.
Va chercher ce... berger, et dis que je paierai
(*Murmures scandalisés*).
Toutes. Oh! oh!
Perlette (*à Blandine*). Eh bien, va! va!
(*Blandine sort*).
(*Grondeuse*).
C'est extraordinaire
Qu'on fasse pour si peu tant de bruit et d'affaire!

Scène 5e

Les mêmes, Isolin, Odet, Blandine, puis L'Empereur, Bigorn, puis un Garde.
(*Isolin ramené par Blandine est suivi de Odet.*)

Perlette. Vraiment, il n'est pas si mal tourné, par ma foi,
Ce vilain créancier! (*A ses filles d'honneur.*)
Mettez-vous devant moi!
(*Toutes l'entourent, traînant Ortrude qui ne comprend rien; elles étalent leur jupe, se tenant par la main et cachant le groupe d'Isolin et de Perlette*).
Isolin (*comptant*). Une, deux...
Ortrude. Que vois-je?
Isolin. Trois.
Ortrude. Madone protectrice!
Blandine (*criant à son oreille*). Puis, c'est une gageure.
Ortrude. Alors bon.
Odet (*à part*). Ce novice
Me fait honneur.

(*A suivre.*)

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison BIGNON-PARIANI. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour Nourrices
Bière de Table
Bière Fine pour Soirées
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison ROBERT DURAND, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
BISCOTTES du HELDER
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

LINGERIE (EN GROS)

Commission. Exportation, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.
JEANNE BOYER, 35, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

INSTITUTIONS

Pensionnat de Mlle BOULLIER, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.

N'ATTENDEZ PAS
QUE LE CLIENT
VIENNE A VOUS
ALLEZ A LUI
PAR LA
PUBLICITÉ

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 257, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCC^r

CHIFFRES ET DEMANDES DIVERSES

Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.
Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.
Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

DAMES SEULES OU JEUNES FILLES. — Chambre avec ou sans pension, s'adresser : Mme Josset, 12, Ch. de l'Etang (St-Mandé). Prix modéré. N° 997.

Femme de lettres demande, pour août ou septembre, une secrétaire à demeure, très bonne instruction, capable de corriger épreuves typog., dactylo de préf., et sachant un peu anglais ou allemand. On habitera Montreux (Suisse) jusqu'à l'hiver et Paris après.
S'adresser à Mme de Wolfring, Riant Coteau, Montreux (Suisse). 998

STÉNOGRAPHIE-DACTYLOGRAPHIE. Préparation commerce, administrations, ministères. Travaux à la machine à écrire. Mlles Bellaize et Boucherie, 6, rue Monge, Paris (V^e). 999

A LOUER rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Poncelet.

MASSAGE par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*. S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVI^e).

Femme mariée, très honnête, très bonne cuisinière, demande place maison bourgeoise, Paris, 60 à 70 francs. Références. Mme Alary, 181, boulevard Péreire, de midi à 2 heures, ou de 6 à 7. 1000

Dans grande banlieue parisienne, une de nos collaboratrices cherche, pour cet été, chambre et nourriture (légumes et fruits seulement) chez particuliers ayant jardin ombragé et silencieux.
Ecrire à Mme Léopold-Lacour, rue de Montebotte, 9, Paris. 1001

A Garches, rez-de-chaussée à louer, 2 grandes pièces, grand cabinet de toilette, cuisine. Près gares. Prix modéré. S'adresser 20, rue Gustave-Lambert, villa Larlat, Garches. 1002

A LOUER à Chaumes-en-Brie (S.-et-M.) (agréable petite ville de 2.000 habit., sur l'Yères, à 1 h. de Paris, ch. de fer de l'Est ou ch. de fer de Vincennes. Gare, poste, télégr., téléph., tous approvisionnements ; dans une belle, saine et intéressante contrée boisée).
1° **1 pavillon meublé** (2 pièces parquetées), 1 autre petit bâtiment (1 pièce), greniers, cab. d'ais. avec jardin, clos de murs, de 1.336 mètres carrés (arbres fruitiers, berceaux de verdure, etc.) 300 fr. par an.
2° **rez-de-chaussée meublé** (3 pièces, 1 gr, cabin^e, cuisine, w.-cl., cave, bûcher, buanderie, eau dans la cuisine et dans la cour, électricité ; petit jardin). 300 fr. par an.
3° **1 chambre meublée et un cabinet** au rez-de-chaussée, avec 1 grenier. 45 fr. par trim.
S'adresser à Paris : à Mme Genlis, propriétaire, 28, rue Vauquelin.
Ou à Chaumes-en-Brie : à M^e Martin, notaire, à M. Langlois, menuisier, rue de Paris.

Préparation des Jeunes Filles
à tous les Baccalauréats
COURS & INTERNAT
Cours par Correspondance
INSTITUT FRANKLIN, 37, B^d St-Michel

Les *Thés Kitaï* sont certifiés d'origine.
Les *Thés Kitaï* bus chez Paillard, Potel et Chabot, Ritz, etc., sont uniques.
Thés Kitaï depuis 4 et 5 francs la livre.
Thés Kitaï, 54, rue de Chateaudun, Paris.
Par faveur spéciale, il sera fait 5 0/0 sur les thés, à partir de 5 francs, pour les abonnés de *La Française*.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Bains de mer de la Méditerranée

Billets d'aller et retour, 1^re, 2^e, 3^e classes, à prix très réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. du 15 mai au 1^er octobre, pour les stations balnéaires désignées, ci-après :

Agay, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Fréjus, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice Ollioules-Sanary, Palavas, Saint-Cyr-la-Cadière, Saint-Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer. Validité : 33 jours, avec faculté de prolongation. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

1° Billets d'aller et retour individuels :
Prix. Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes ;

2° Billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes :
Prix. La première personne paie le tarif général, la 2^e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 3^e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.
Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.
Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Stations thermales desservies par le réseau P.-L.-M.

Aix les Bains, Besançon, Châtelguyon, Evian-les-Bains, Fumades-les-Bains, (Saint-Julien-les-Fumades), Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Royat, Thonon-les-Bains, Uriage (Grenoble), Vals, Vichy, etc...
Billets d'aller et retour collectifs (de famille) 1^re, 2^e, 3^e classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation, délivrés, du 1^er mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.
Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.
Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la 3^e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4^e et les suivantes d'une réduction de 75 0/0.
Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.
Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.
Nota. — Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrit sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

CHEMIN DE FER DU NORD

STATIONS BALNÉAIRES

3 heures de Paris : Le Tréport-Mers, Saint-Valéry-sur-Somme, Le Crotoy, Paris-Plage (Etaples), Boulogne.
3 h. 1/2 de Paris : Mesnil-Val, Cayeux, Berck, Merlimont (Rang-du-Fliers-Verton), Plages de Quend et de Fort-Mahon (Quend-Fort Mahon), Plages Sainte Cecile et Saint-Gabriel (Dannes-Camiers), Le Portel (Boulogne), Wimereux (Wimille-Wimereux), Calais.
4 heures de Paris : Bois-de Cise, le Bourg-d'Ault et Onival (Eu), Hardelot (Pont-de-Briques), Wissant (Marquise-Rinxent), Dunkerque, Malo-les-Bains, Rosendaël.
4 h. 1/2 de Paris : Petit-Fort-Philippe (Gravelines), Loon-Plage.
5 heures de Paris : Audresselles et Ambleteuse (Wimille-Wimereux), Leffrinckouke, Zuycoote, Bray Dunes (Ghyvelde).
Jusqu'au 31 octobre, toutes les gares du réseau délivrent les billets à prix réduits ci-après indiqués :

1° Billets de saison pour familles d'au moins 4 personnes, valables 33 jours (réduction de 50 0/0 à partir de la 4^e personne) ;

2° Billets individuels hebdomadaires, valables 5 jours, du vendredi au mardi (réduction de 20 à 44 0/0) ;

3° Cartes d'abonnement de 33 jours, sans arrêt en cours de route (réduction de 20 0/0 sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) :

4° Billets d'excursion du dimanche et jours de fêtes légales (2^e et 3^e classe), individuels ou de famille (réduction de 20 à 65 0/0).

La meilleure des machines à coudre est la célèbre
NEW-HOME
surnommée à juste titre
LA REINE DES MACHINES A COUDRE
HORS CONCOURS
PARIS 1900
Nouvelles Machines à coudre américaines rotatives, oscillantes centrales.
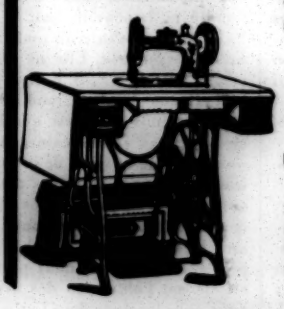
Les plus simples
Les plus robustes
DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.
Ecrire : A. ROGALLE et C^ie
123 Rue de Reuilly — PARIS

TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.
Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles uniquement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.
Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.
Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.
Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).
Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.
Siège social : 7 Adam Street, Adelphi Londres.

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES
Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.
Secrétariat général : 1, avenue Malakoff
Sociétés affiliées. — Assistance par le travail, 7 ; Bienfaisance, 20 ; Cercles et foyers, 9 ; Coopération, 3 ; Education, 17 ; Emigration, 1 ; Féminisme, 9 ; Pacifisme, 1 ; Prévoyance, 6 ; Préservation, 12 ; Professionnelles, 7 ; Syndicats ouvriers, 8 ; Tempérance, 2. Total : 102.
Comité executif. — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaut, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Marc Maria Vérone, Desprès, Ferdinand Dreyfus, Dr Edward Pillet, Fiévet, Jardin, Lucile Morin, Péronneau, Pégard, Edouard Petit, Siegfried de Coppel, de Sainte-Affrique, Paul de Schlumberger, Mme Duchêne.
Sections. — 1^re Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.
2^e Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.
3^e Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.
4^e Section de Législation : Présidente, Mme Pichon-Landry, 68, rue d'Assas.
5^e Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.
6^e Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.
7^e Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.
8^e Section de la Paix : Présidente, Mlle Tousmint.
Branches départementales. — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen-Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : L'*Action féminine*.

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Société Nationale affiliée à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes.

L'U. F. S. F., fondée en 1909, a pour but d'obteuir pour les femmes, le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.
Comme première étape, l'U. F. S. F. demande l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.
Ses moyens d'action sont : la publication de brochures, les conférences et les réunions : la formation de groupes dans les différents arrondissements de Paris, et dans les différents centres de province.
L'U. F. S. F. agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, elle convie à son travail d'action et d'organisation toutes les personnes convaincues que la justice rendue aux femmes n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale du pays.
L'Union a des membres individuels, fixant eux-mêmes le montant de leur cotisation.
Elle reçoit l'affiliation des Sociétés féministes, et elle provoque la formation d'Associations suffragistes qui deviennent des filiales de l'U. F. S. F.
La Présidente d'honneur est Mme Vincent, fondatrice de la Bibliothèque féministe, 13, rue de Paris, Asnières.
La Présidente est Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre-Charron.
Les vice-présidentes sont : Mmes Jane Misme et M. L. Le Verrier.
La secrétaire générale, Mme Léon Brunschvicg.
La trésorière, Mme Désavit.
Pour toutes les demandes de renseignements, écrire à la Secrétaire générale de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris, 16^e arr.

ASSOCIATIONS PARISIENNES

LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.
Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.
But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.
Réunions : Le 4^e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.
Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an ; membres titulaires : 10 fr. par an ; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.
Présidente : Mlle Marie Bonnevial ; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet ; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte ; secrétaire générale : Mme Maria Vérone ; secrétaire : M. Moufflet ; trésorière : Mlle Tarbouriech.
La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine).
Présidente : Mme Vincent, présidente d'honneur de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.
Date de fondation : 1888.
But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

GROUPE FRANÇAIS D'ETUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité jurisprudique en 1904.
Présidente, Mme Oddo Deflou.
Siège social, 55, rue de Seine, Paris, VI^e.
But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.
Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.
A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes ; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député ; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député ; Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne ; Albert Chenevier ; secrétaire général : M. J. du Breuil de St-Germain ; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour ; trésorier : M. Paul Katz.
Secrétariat, 33, rue de Miromesnil. Rédaction du bulletin, 55, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie, 60, av. du Bois-de-Boulogne.
Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs.
Sur demande, numéro spécimen gratuit.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.
L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :
1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature ;
2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.
La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel ; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon ; présidente : Mme Amélie Hammer ; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard ; secrétaire générale : Mlle Hellé ; secrétaire : Mme Cremnitz ; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier ; trésorière : Mme Froger-Doudement.

CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.
Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale, Mme Orka, 36, rue de Penthièvre, à Paris. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.
Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».
Présidente : Mme Marya Chéliga, 22, rue Saint Ferdinand.
Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*, 64, rue de Richelieu.
Comité : Mmes Bownan-Wells, Fagan, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Watewska, Xenopol. — Trésorière : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

ASSOCIATIONS REGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales dont la principale la Fédération féministe primaire fondée en 1909, formée de groupes féministes universitaires départementaux, ouverte à tous les membres de l'enseignement public ; Secrétaire : Mme Jeanne Néo, 80, rue Chaptal, à Levallois-Perret.
Bulletin corporatif : L'*Action féministe*.

SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil International et à l'Alliance Internationale.
La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total des membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau.

La Caféolette
Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
Elle donne son plein effet avec le
Café Cristal Corcellet
18 Avenue de l'Opéra PARIS

SERVICE DE LIBRAIRIE

Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.*

Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

Problème et préjugé de sexe, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).

Le Couple futur, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage

Le Catéchisme féministe par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr 50 pris à *La Française* ; 2 fr. 50 en librairie).

Le Féminisme, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).

Le droit des Femmes, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).

La Femme dans les organisations ouvrières, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).

La Femme en Roumanie, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.

Le Suffrage des Femmes dans tous les pays, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).

Ere réhabilitée, par Claire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.

Amour et Maternité, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.
Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.

Les Femmes écrivains d'aujourd'hui (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).

Pour la femme, études féministes par l'abbé Naudet (3 fr. 50).
Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.

Les Carrières de la jeune fille, par Paul Bastien (3 fr. 50).

Comment caser nos filles, par André Caron (2 francs).

Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs (1 fr. 50).

Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

Bulletin de l'U. F. S. F. : année 1911, 0 fr. 25 ; année 1912, 0 fr. 50.

Conférence sur le Suffrage des Femmes par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).

Les résultats du Vote des Femmes, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).

Masculin et Féminin, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).

Le Suffrage des femmes en France, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).

L'Action sociale des Femmes, par Mme L. M. Compain (0 fr. 30).

Le Féminisme, ses origines et son avenir, par Augustin Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.

En feuilletant les catalogues, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les condiitons du travail à domicile. (0 fr. 30).

Les Conséquences du travail de la Femme, par L. Compain (0 fr. 20).

La Charte de la Femme, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).

Pour le Suffrage des Femmes par Jane Misme (0 fr. 25).

L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes (0 fr. 10).

Aux jeunes ouvrières, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.

L'Alcoolisme et le Vote des femmes, par Mlle Levray (0 fr. 20).

De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).

Extraits de Stuart Mill et de Condorcet (0 fr. 10).

Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).

Griffes, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr. ; 1 monologue, 0 fr. 20.

Féminisme et Pédologie, par G. Persigout (0 fr. 40).

L'Eveil du féminisme en Orient, par Mme Chapmann-Catt (0 fr. 10).

Le Préjugé des sexes, par le Dr Lobit (0 fr. 15).

Ouvrages d'intérêt social

L'Art Social, par Roger Marx (3 fr. 50).

La lutte antituberculeuse par le dispensaire, par J. Meynadier (0 fr. 60).

Romans d'esprit féministe

Le Triomphe des Vaincus, par Harlor (3 fr. 50).

Tu es femme..., par Harlor (3 fr. 50).

Marthe Brisens, par Emilie Arnal (3 fr. 50).

La Vie tragique de Geneviève, par Louise Compain (3 fr. 50).

L'Amour de Claire, par Louise Compain (3 fr. 50).

Le Miroir aux Alouettes, par J. de Mestral Combremont. (3 fr. 50).

Modeste Automne, par Marguerite Baulu.

Leur proie, par Héra Mirtel (3 fr. 50).

La Fille de son père, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75

Rêves, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).

Inévitable réparation, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

Livres pour enfants

Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié, doré sur tranches (7 fr. 25).

La Petite Marquise, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié doré sur tranches. (7.25).

La Petite Impératrice, par Mme Cremnitz (Parrhisia) ; livres d'étrennes. (Juvenl. 8 fr. Illustrations de Léonce Buret.

CARTES POSTALES

Le féminisme en images

Quatorze dessins de Suzanne de Callias. Série **Je désire voter...**

6 dessins : Salaires de famine, L'alcool, La Guerre, Jeunes criminels, La vie chère, La patrie
La série, 0 fr. 30 ; par la poste, 0 fr. 35 ; les dix séries, 2 fr. ; les 10 cartes, 0 fr. 50 ; le cent, 3 fr.

8 dessins humoristiques :

1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Les dix : 0 fr. 30.
Le cent : 3 francs.